



Pêches et Océans
Canada

Fisheries and Oceans
Canada

PROGRAMME D'INTERVENTION AUPRÈS DES MAMMIFÈRES MARINS RAPPORT ANNUEL 2009-2010



Canada

Table des matières

Aperçu.....	3
Résumé des activités	4
Financement.....	5
Plans et priorités en 2011-2012.....	6

Photo : Gregory Smith (couverture)

Aperçu

Le ministère des Pêches et Océans du Canada (MPO) est responsable de secourir les tortues et les mammifères marins en détresse. En collaboration avec des groupes voués à la conservation et des organisations non gouvernementales, le Ministère a mis sur pied des réseaux d'intervention auprès des mammifères marins dans toutes les régions maritimes du Canada sous les auspices du Programme d'intervention auprès des mammifères marins (PIMM).

Chacune des régions du MPO possède son propre volet du Programme, à l'image de la diversité qui caractérise les trois côtes du Canada. Outre ses services d'intervention auprès des mammifères marins, le Programme vise à recueillir des données afin de mieux comprendre l'ampleur et les types de menaces qui pèsent sur ces animaux. Il facilite l'application de la Loi sur les espèces en péril (LEP) en remplissant les exigences réglementaires pour 19 populations de mammifères marins et de tortues de mer inscrites à la LEP.

Globalement, le Programme d'intervention auprès des mammifères marins et ses partenaires :

- font le suivi des cas d'enchevêtrement, d'échouage (individus vivants et morts), de collision avec des navires, de contamination (individus mazoutés) et d'autres menaces et agissent en conséquence;
- quantifient les menaces pesant sur les espèces de mammifères marins, en particulier les espèces en péril;
- fournissent des données et des renseignements afin d'appuyer les initiatives de planification du rétablissement de mammifères marins, les mesures d'atténuation des menaces qui pèsent sur eux et l'élaboration de politiques; et
- coordonnent avec Conservation et Protection les mesures à prendre pour les cas d'application de la loi.

Résumé des activités

L'année fiscale 2009-2010 a été une fois de plus un succès en ce qui a trait à la mise en oeuvre du Programme d'intervention auprès des mammifères marins. En 2009-2010, le Programme portait principalement sur la sensibilisation, la formation, l'amélioration des signalements, la communication en réseau et l'augmentation des interventions. Plusieurs articles ont paru dans les médias à la suite des efforts d'intervention, soulignant ainsi les effets positifs du Programme. L'augmentation du nombre de signalements reçus au cours de l'année 2009-2010 indique également une amélioration de l'efficacité du Programme et confirme que la formation et la mise à jour des connaissances sont essentielles si l'on veut répondre au plus grand nombre de cas possible. Cette année, des séances de formation et d'information sur les techniques d'intervention ont été données dans deux des régions côtières, Pacifique et Atlantique, aux agents de Conservation et Protection et aux observateurs de mammifères marins. La formation se poursuivra au cours de la prochaine année fiscale.

Dans le cadre des efforts de sensibilisation, des documents d'information sur la LEP et des feuillets d'identification des mammifères marins ont été distribués d'un bout à l'autre du pays, y compris des autocollants avec un numéro sans frais remis aux pêcheurs pour qu'ils les mettent à bord de leur bateau. À Terre-Neuve-et-Labrador, des présentations sur la tortue luth ont été faites devant des enfants de la maternelle à la 12^e année.

Les autopsies sont également une part importante du Programme d'intervention auprès des mammifères marins parce qu'elles permettent de mieux comprendre les menaces réelles et potentielles qui guettent les mammifères marins et les tortues de mer.

Renseignements sur les interventions

En tout, 1144 signalements ont été reçus, ce qui représente une augmentation comparativement aux 966 signalements de l'année fiscale précédente. En 2008-2009, les interventions faites à la suite de signalements d'incidents étaient de 40 %, et en 2009-2010, elles ont atteint 54 % (voir le tableau 1). Cela démontre bien que la capacité de répondre aux incidents s'est améliorée avec le développement du Programme. Les espèces qui ont fait l'objet d'interventions sont : le rorqual bleu, le rorqual à bosse, le rorqual commun, le rorqual boréal, la baleine grise du Pacifique, l'épaulard, la baleine noire de l'Atlantique Nord, le béluga, le dauphin à flancs blancs, le dauphin à nez blanc, le marsouin commun, le marsouin de Dall, l'otarie de Steller, la tortue luth, le requin-pèlerin, etc.

Les signalements ne sont pas toujours suivis par une enquête sur les lieux, mais des efforts ont été déployés afin de donner suite au plus grand nombre possible de signalements. En 2009-2010, 54 % (n = 1144) des cas signalés ont fait l'objet d'une enquête comprenant des entrevues détaillées auprès des personnes qui avaient signalé l'incident ou de celles qui avaient participé directement à l'intervention sur les lieux. Le type d'intervention est déterminé par priorités régionales en fonction du statut sur la liste de la LEP, de l'accessibilité, des risques pour les intervenants et de la probabilité de réussite. Dans certains cas, l'intervention sur les lieux n'est pas possible, parce que la période critique pour répondre est limitée (perturbation ou déprédation) ou parce qu'il est impossible de retrouver l'animal ou sa carcasse.

L'identification de l'espèce est souvent ardue, c'est pourquoi la sensibilisation et l'éducation sont des facteurs essentiels au succès du Programme d'intervention auprès des mammifères marins. Parfois, même si un signalement est fait, l'animal ou le corps de l'animal ne peut pas être retrouvé et ne peut donc pas être identifié par un expert. En d'autres occasions, l'animal est dans un tel état qu'il est difficile à reconnaître.

Interventions en application de la LEP

Le pourcentage national d'interventions concernant des espèces en péril atteint 36 % (voir le tableau 1). Dans la région du Pacifique, 83 % des interventions auprès de cétacés touchaient des espèces en péril et 100 % des interventions auprès de mustélidés se rapportaient également à des espèces en péril. Dans la région du Québec, 72 % des interventions auprès de cétacés touchaient des espèces en péril. Dans la région du Golfe, 53 % du nombre

total d'interventions touchaient des espèces inscrites à la LEP. Dans la région des Maritimes, 30 % des interventions auprès de cétacés et de tortues concernaient des espèces en péril. Dans la région de Terre-Neuve-et-Labrador, 70 % du nombre total d'interventions ont été faites auprès d'espèces inscrites à la LEP.

Tableau 1 – Sommaire des signalements reçus et des interventions auprès de mammifères marins dans chacune des régions durant l'année fiscale 2009-2010.

Région	Nbre de signalements	Nbre d'interventions	% d'interventions	% d'interventions liées à des EP
Pacifique	497	225	45	26
Centre et Arctique	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Québec	342	199	58	50
Golfe	15	15	100	53
Maritimes	225	120	53	13
Terre-Neuve-et-Labrador	69	57	83	70
Totaux nationaux	1 144	612	54	35

Dans la région du Pacifique, près de la moitié (48 %, n=64) de tous les signalements liés à des interactions avec les humains étaient liés à un type quelconque d'enchevêtrement (causé par l'aquaculture, la pêche ou des débris de source inconnue). Dans la région du Québec, 76 % (n=72) des signalements de cétacés concernaient des animaux morts, tandis que 16 % étaient liés à des captures accessoires. En outre, 70 % (n=73) des signalements de phoques concernaient des animaux morts. Dans la région du Golfe, 10 (67 %) des incidents signalés se rapportaient à des animaux échoués. Dans la région des Maritimes, sur les 20 (42 %) cétacés signalés qui ont survécu à la suite d'une intervention, 30 % étaient des animaux enchevêtrés ou piégés. Dans la région de Terre-Neuve-et-Labrador, au moins 52 % des interventions auprès d'espèces en péril (n=40) étaient liées à des enchevêtrements dans des engins de pêche comme les filets maillants à poisson de fond, les engins de pêche au buccin, les sennes à harengs et les trappes.

Bien que la cause de mortalité ou le type d'engin ne soient pas toujours identifiés, l'enchevêtrement semble être la raison la plus fréquente des interventions dans les eaux canadiennes. Il est important de pouvoir quantifier cette menace afin d'évaluer l'impact de l'enchevêtrement dans des engins de pêche sur les mammifères marins du Canada. Le maintien du Programme d'interventions auprès des mammifères marins et tortues de mer a un effet direct sur le rétablissement des espèces de mammifères marins inscrites à la LEP parce que ce Programme permet d'acquérir des connaissances vitales sur les menaces, et que ces connaissances contribuent à l'élaboration de mesures d'atténuation.

Financement

Le financement du Programme d'interventions auprès des mammifères marins provient de trois sources principales : la LEP (39 %), d'autres secteurs du MPO (25 %) et des organisations externes (36 %), tel qu'indiqué au tableau 2. Les organisations externes sont gouvernementales et non gouvernementales, comme la Marine Animal Response Society, le Musée du Nouveau-Brunswick, le collège vétérinaire de l'Atlantique, l'Aquarium de Vancouver, la Cetus Conservation Research Society et Parcs Canada.

Dans les régions du MPO, le financement est utilisé pour : des centres d'appel, des trousseaux pour secourir les mammifères marins enchevêtrés, des pontons de secours, de la formation sur les interventions, de l'équipement pour le déplacement des phoques, des autopsies, des programmes de sensibilisation aux communautés et la gestion des données.

Tableau 2 – Sommaire du financement et des contributions en nature estimées pour la mise en oeuvre du Programme d'interventions auprès des mammifères marins durant l'année fiscale 2009-2010.

Coût total du PIMM (\$)	Financement de la LEP (\$)	% de la LEP sur le coût total	Autres contributions du MPO (\$)	% des autres contributions du MPO sur le coût total	*Contributions externes (\$)	% des contributions externes sur le coût total	% des contributions du MPO et externes sur le coût total
1,220,538	475,000	39	309,258	25	436,280	36	61

Plans et priorités en 2011-2012

Le Programme est appuyé par le Ministère dans l'ensemble du pays, mais en raison des particularités régionales, les priorités varient. Avec l'amélioration du Programme et l'augmentation du nombre de signalements, il faudra davantage d'intervenants de première ligne, de partenaires et de bénévoles ayant reçu la formation nécessaire. Ainsi, tout au long de l'année 2011-2012, la formation des intervenants et l'amélioration de l'accès aux outils et à l'équipement d'intervention seront au nombre des priorités communes dans les régions. Les pontons de secours et une meilleure distribution des trousse de désenchevêtrement des mammifères marins sont des moyens efficaces pour assurer l'efficacité des interventions. La disponibilité de ces outils dans chacune des régions permet d'effectuer des interventions rapides et efficaces.

L'élaboration finale de lignes directrices d'intervention régionale et de procédures opérationnelles pour le signalement des incidents liés à des mammifères marins; les consultations avec les partenaires de cogestion du Nord et les bénévoles des collectivités; ainsi que l'appui et la collaboration continus aux activités de groupes locaux ne sont que quelques-unes des priorités régionales qui contribueront au succès et à l'efficacité de la mise en oeuvre du Programme national d'intervention auprès des mammifères marins en 2011-2012.